vinetur

La guerre commerciale entre l'UE et la Chine menace une industrie viticole de 800 millions de dollars

Les représailles chinoises aux droits de douane de l'UE pourraient dévaster les viticulteurs européens

jeudi 13 juin 2024



L'annonce récente de la Commission européenne d'imposer des droits de douane allant jusqu'à 38,1 % sur les véhicules électriques importés de Chine marque un tournant dans les relations commerciales entre l'Union européenne (UE) et la Chine, en particulier pour l'industrie vinicole.

Cette décision est une réponse à la conclusion de Bruxelles selon laquelle les fabricants chinois bénéficient de subventions gouvernementales, ce qui leur confère un avantage concurrentiel déloyal. Le vice-président de la Commission européenne, Margaritis Schinas, et le commissaire au commerce, Valdis Dombrovskis, ont souligné que l'objectif n'était pas d'exclure les voitures électriques chinoises du marché européen, mais de garantir une concurrence loyale.

Les droits de douane proposés varient selon les constructeurs, BYD étant soumis à des droits de 17,4 %, Geely à des droits de 20 % et SAIC à des droits de 38,1 % au maximum. Les fabricants qui ont coopéré à l'enquête se verront appliquer un tarif de 21 %, tandis que ceux qui n'ont pas coopéré se verront appliquer la totalité du tarif de 38,1 %. Les entreprises chinoises disposent de trois jours pour répondre aux calculs de la Commission, ce qui pourrait conduire à des ajustements des taux fixés.

Cette réponse de l'UE a suscité l'inquiétude de certains États membres, comme l'Allemagne et la Suède, qui craignent les répercussions d'une guerre commerciale avec la Chine, en particulier dans le domaine des produits alimentaires, où le vin occupe une place importante.

Il est intéressant de noter que des pays comme la France et l'Espagne ont salué la décision de l'UE. La France, grand exportateur de vin vers la Chine, et l'Espagne, qui exporte du vin et d'autres produits alimentaires, ont exprimé leur soutien.

La Chine, comme l'a rapporté Vinetur au mois de mai, a prévenu que si l'UE imposait ces droits de douane, elle répondrait par des mesures similaires sur les produits alimentaires, notamment le vin, les produits laitiers et le porc, ainsi que sur d'autres exportations européennes, y compris le secteur de l'aviation. Ces mesures de rétorsion pourraient mettre en péril le commerce du vin entre l'UE et la Chine, évalué à 800 millions de dollars. La France, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne et le Portugal sont les principaux exportateurs de vin de l'UE vers la Chine, la France représentant près de la

moitié de ces exportations.

En outre, les mesures de rétorsion de la Chine visent directement le vin européen. Après l'annonce de droits de douane potentiels en mai, le gouvernement chinois a levé l'interdiction qui pesait depuis des années sur le vin australien, en imposant un droit d'importation de 0 %, contre 14 % habituellement. Cette mesure laisse entendre que la Chine ne remplacerait pas seulement le vin européen par du vin australien, mais qu'elle encouragerait également les importateurs à introduire du vin australien en supprimant toutes les barrières à l'importation.

Pour l'industrie vinicole, cette évolution est très préoccupante. Les établissements vinicoles européens, en particulier ceux de France, d'Espagne et d'Italie, ont beaucoup investi dans le développement de leurs marques sur le marché chinois. L'imposition soudaine de droits de douane élevés pourrait perturber ces efforts et entraîner des pertes financières considérables.

Les entreprises vinicoles sont désormais confrontées au défi de naviguer dans ce paysage commercial turbulent. Certaines peuvent chercher à diversifier leurs marchés, en augmentant leurs exportations vers d'autres régions pour compenser les pertes potentielles en Chine. D'autres pourraient se concentrer sur l'amélioration de leur attrait pour les consommateurs nationaux ou explorer de nouveaux débouchés sur des marchés où les tendances de consommation de vin sont émergentes.

Les implications plus larges de ce différend commercial dépassent le cadre de l'industrie vinicole. Il rappelle brutalement l'interconnexion du commerce mondial et la manière dont les décisions politiques peuvent avoir des conséquences économiques considérables. À mesure que la situation évolue, les entreprises européennes et chinoises devront s'adapter aux nouvelles réalités commerciales et trouver des moyens novateurs de prospérer malgré les difficultés.

En attendant, les amateurs de vin et les observateurs du secteur suivront de près l'évolution de la situation, espérant une solution qui permette une concurrence loyale sans compromettre la richesse des échanges culturels que représente le commerce international du vin. Qu'il s'agisse de négociations diplomatiques ou d'ajustements du marché, l'objectif reste de préserver le dynamisme et la diversité du secteur vitivinicole

que tant de gens chérissent.